



## REGLEMENT INTERIEUR ASSOCIATIF DE L'ASSOCIATION PORNIC NORDIC WALKING

### **ANNEXE 1** **Suite aux délibérations du Conseil d'Administration** **du 9 Septembre 2019**

Suite aux délibération du Conseil d'Administration du 9 septembre 2019, la politique de réservation-annulation pour les voyages est désormais la suivante :

En cas d'annulation d'une participation à un voyage à l'initiative d'un participant ayant versé un acompte:

**1 - Annulation pour raisons médicales :**

Depuis 2 ans P.N.W. souscrit systématiquement une assurance annulation.

Fournir le certificat médical

Le remboursement de l'acompte se fera au retour du séjour avec la facture du solde de tout compte émise par l'organisme du lieu de séjour, après vérification d'une retenue éventuelle pour cette annulation.

**2 – Annulation pour raisons personnelles :**

Cette situation n'est pas prise en compte par l'assurance annulation.

Le remboursement de l'acompte se fera au retour du séjour avec la facture du solde de tout compte émise par l'organisme du lieu de séjour.

La retenue éventuelle faite pour la ou les annulation(s) sera ventilée sur la  
ou les personne(s) ayant annulé.

Le Président  
Robert Galiana

Le Secrétaire  
Jacques Sire

Le Trésorier  
Christian Lefevre